

britannique, nous avons avec les États-Unis des ententes de longue date grâce auxquelles ils nous prêtent assistance dans un cas comme celui-ci. Comme je l'ai dit hier à la Chambre, nous ne pouvons compter maintenant sur l'ambassadeur du Royaume-Uni, mais ces quelques dernières heures nous avons eu confirmation des ententes avec les États-Unis dont je viens de parler; en vérité, il nous a été confirmé directement du département d'État des États-Unis que le gouvernement américain se chargera de protéger et d'évacuer les Canadiens de l'Irak, s'il y a lieu. Je suis très heureux de faire observer que la situation est aujourd'hui bien plus claire qu'elle l'était hier.

Pour ce qui est de la seconde partie de la question du député, je dirais que, d'après les renseignements dont nous disposons, les ressortissants canadiens n'ont pas été molestés durant la crise actuelle en Irak. Une communication reçue ce matin du secrétariat des Nations Unies annonce qu'il a reçu de M. Milton Gregg une dépêche disant que tout le personnel des Nations Unies et de ses institutions spécialisées en Irak, y compris leurs familles, sont sains et saufs. Ce groupe comprend un autre Canadien, M. L. W. Reiman.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Puis-je poser une autre question? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il en mesure maintenant de signaler si l'on a reçu des nouvelles de notre mission à Beyrouth quant à la situation où se trouvent quelque 147 Canadiens qui sont dans ce pays?

L'hon. M. Smith: Je n'ai rien à ajouter à la réponse donnée hier à une question semblable.

DEMANDE DE PRÉCISIONS AU MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. M. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures clarifierait-il la déclaration qu'il a faite hier soir à la télévision? Voici un extrait du texte de sa déclaration qu'a publiée son ministère:

"Nous avons enjoint à notre représentant aux Nations Unies d'appuyer toute mesure pratique qui sera soumise aux Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs des États-Unis pour le Moyen-Orient."

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de répondre à cette question. Je suis sûr que le contexte de cette déclaration concorde avec celui de la déclaration que j'ai faite à la Chambre hier, à savoir que nous avons demandé à notre délégué au Conseil de sécurité d'appuyer toute mesure pratique. Les États-Unis ont présenté

au Conseil de sécurité une résolution, qui y est débattue aujourd'hui, demandant au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour stabiliser de façon suffisante, au jugement de l'ONU, la situation qui existe au Liban, afin que les troupes américaines puissent être retirées. C'est ce à quoi je faisais allusion.

L'ALASKA—PROJET DE ROUTE À PARTIR DES ÉTATS-UNIS ET PASSANT PAR L'ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu que le *Financial Post* du 12 juillet a annoncé que l'honorable M. Taylor, ministre de la Voirie de l'Alberta, s'est rendu à Washington en avion, il y a quelque temps, pour encourager Washington à relier l'Alaska aux États-Unis par voie de l'Alberta et de la route de l'Alaska, vu aussi que cette proposition s'oppose à celles que présente le gouvernement de la Colombie-Britannique, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si ces propositions formulées par le représentant d'une province sont faites après consultation avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Cette façon de procéder est-elle régulière suivant le protocole?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'ai reçu avis de cette question après être entré à la Chambre. Je la considérerai comme un préavis.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Ma question n'est pas identique à celle de mon voisin de pupitre, mais elle est dans la même veine. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il formuler quelques observations sur la nouvelle parue dans le *Financial Post*, d'après laquelle le Sénat des États-Unis aurait été saisi d'un projet de loi prévoyant la répartition entre le Canada et les États-Unis des 125 millions de dollars que coûterait le pavage de la route de l'Alaska? Le gouvernement canadien s'est-il de quelque façon engagé à participer à cette entreprise d'envergure?

L'hon. M. Smith: On a présenté récemment au Sénat américain, monsieur l'Orateur, le projet de loi S4097. La proposition émanait d'un sénateur à titre particulier et non du gouvernement des États-Unis. Le gouvernement canadien n'a pas été consulté.

Quant au fond du projet de loi proposé, il faudra donc l'examiner soigneusement avant de se prononcer à cet égard. Cependant, les députés trouveront peut-être intéressant d'apprendre que des pourparlers ont eu lieu entre le comité interministériel du Canada et la *United States Alaska International Rail and*